

ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

Référentiel d'activités - Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective

(arrêté du 29 janvier 2016 -

	(arrêté du 29 janvier 2016 -
Domaines d'activités	Activités
l Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale	✓ Contribuer aux évolutions du projet de l'établissement
	✔ Organiser et ajuster son intervention, auprès de la personne aidée en fonction du projet personnalisé et en articulation avec le fonctionnement de l'établissement
	→ Participer à l'élaboration d'outils d'observation et d'évaluation
	✓ Accueillir, informer et orienter les familles et les visiteurs conformément au projet d'établissement
2 Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité	✓ Ecouter et sécuriser la personne dans son projet de vie
	✓ Signaler à l'encadrant et/ou aux professionnels de santé tout état inhabituel de la personne accompagnée et les signes de détresse et de douleur, dans le respect des procédures
	✓ Aider à la gestion des documents de la vie courante et aux démarches administratives
	✓ Faciliter l'intégration des individus dans le groupe
	✓ Aider la personne dans l'activité d'écriture et de lecture
	✔ Préparer, organiser avec la personne ses déplacements à l'extérieur et l'accompagner dans ses démarches personnelles
3	→ Transmettre et rendre compte de ses observations et de ses actions à son encadrement, à l'équipe et/ou aux partenaires dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés	→ Participer au renseignement d'outils d'observation et d'évaluation
	 Participer aux différentes réunions d'établissement et de service et faire part de ses observations, questionnements et d'éventuelles difficultés dans la mise en œuvre du projet
4 Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne	✓ Etablir, selon le contexte, le lien et communiquer avec la famille et les membres de l'entourage, dans la limite de ses responsabilités
	→ Accompagner, par des activités individuelles ou collectives, l'acquisition, le développement ou le maintien des capacités d'apprentissage avec, si besoin, l'utilisation des outils et supports adaptés
	 Proposer des activités et assurer l'encadrement du groupe : sorties, fêtes, séjours, vacances, ou animation
	→ Accompagner la vie du groupe
	✓ Faciliter l'intégration des individus dans le groupe
	Participer à des réunions d'expression avec les résidants
	✓ Gérer les situations de conflit
	✓ Gérer de petits budgets d'activités